



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E215890

VALABLE JUSQU'AU 21/10/2027

ÉDITÉ LE

30/10/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/11/2025

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/11/2025  
1 000

Raison sociale : CONCEPT HABITAT

31 RUE PAUL CONSTANS  
03100 MONTLUCON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MONTLUCON

Siret : 994 636 405 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6405305-001

Assurance Responsabilité Travaux :  
APRIL 26016509213

Assurance Responsabilité Civile :  
APRIL 26016509213

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 23 66 08 72

Portable : 06 23 66 08 72

Fax :

Site Internet :

E-mail : concepthabitat.gestion@gmail.com

Responsabilité légale :  
BEN SALAH ABDELAZIZ PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                       | 22/10/2026           |
| 7131 PROB | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 22/10/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 22/10/2026         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 22/10/2026         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.